

IMPORTANT!

POUR VOTRE PRISE EN CHARGE FAFCEA

1 POUR VOUS

CONVENTION DE FORMATION



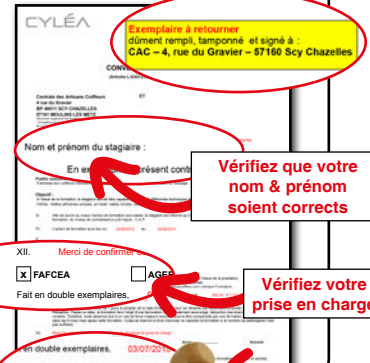
À conserver

2 À ENVOYER À C.A.C.

CONVENTION DE FORMATION

à signer, à tamponner puis à envoyer à :

C.A.C. / SERVICE FORMATION
4, Rue du Gravier
57160 SCY-CHAZELLES



Signez et tamponnez

3 À ENVOYER AU FAFCEA

Envoyez les 4 documents ci-dessous

au maximum jusqu'au jour de début de la formation, en une seule fois et en recommandé

FAFCEA / 14, Rue Chapon / CS 81234 / 75139 PARIS CEDEX 03

(Tél. : 01 53 01 05 22 - Mail : accueil@fafcea.com)

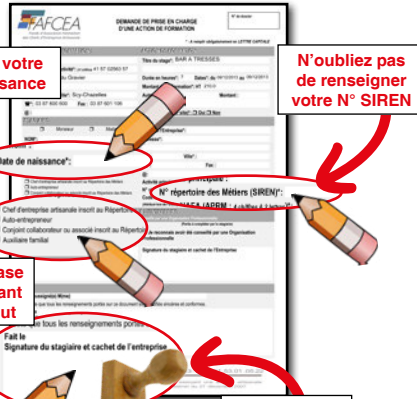
1- VOTRE CONVENTION DE FORMATION

2- VOTRE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

3- LE PROGRAMME DE LA FORMATION



Signez et tamponnez



Signez et tamponnez



4- LA PHOTOCOPIE RECTO-VERSO DE LA CARTE D'ARTISAN

Veillez à photocopier une carte DE L'ANNÉE EN COURS POUR CHAQUE STAGE justifiant de l'APRM. Pas de KBIS ni d'INSEE.



Vérifiez la date de validité de votre carte d'artisan avant de la photocopier ! (date de validité au 31/03)



Vous n'avez pas votre carte d'artisan ?
 Rajoutez à votre envoi l'extrait d'inscription au Répertoire des Métiers (D1) datant de moins d'1 an au jour de début de formation